

Bruxelles, le 30 mars 2026
(OR. en)

7469/26
PV CONS 19
ENV 255
CLIMA 149
PARLNAT

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)
17 mars 2026

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 7178/26.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

7181/26

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.

Une déclaration relative à ces points figure dans l'addendum.

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Modification du règlement relatif aux normes en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures et les camionnettes



6639/26

Débat d'orientation

Le Conseil a mené un débat d'orientation sur la base de questions préparées par la présidence, qui figurent dans le document indiqué ci-dessus.

Activités non législatives

4. Efforts de décarbonation dans le domaine du climat pour l'après-2030

6653/1/26 REV 1

Échange de vues

5. Améliorer la collaboration stratégique de l'UE dans le domaine de la diplomatie environnementale mondiale: renforcer les partenariats et la participation fondée sur la science dans un monde géopolitique en mutation¹

6757/26

Échange de vues

6. Conclusions sur la stratégie de l'UE pour la bioéconomie

7156/26 + COR 1

Approbation

¹ En présence de la secrétaire générale adjointe des Nations unies et directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Divers

7. a) **Mise en œuvre du règlement UTCATF** ☐ 7302/26
Informations communiquées par l'Autriche, l'Estonie, la France, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, le Portugal, la Slovaquie et la Tchéquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Autriche, l'Estonie, la France, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, le Portugal, la Slovaquie et la Tchéquie ainsi que des interventions d'autres délégations.

- b) **Principes clés pour un cadre de résilience climatique de l'UE équilibré et efficace** ☐ 7192/26
Informations communiquées par la Belgique

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Belgique, ainsi que des interventions d'autres délégations.

- c) **Rapport sur les principales réunions internationales tenues récemment**


Douzième session plénière de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ☐ 7203/26
(Manchester, Royaume-Uni, du 3 au 8 février 2026)
Informations communiquées par la présidence et par la Commission

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence et par la Commission.

- d) **Communication relative au nouveau Bauhaus européen** ☐ 5928/26
Informations communiquées par la Commission

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.


e) **Accélérer les procédures d'octroi de permis: appel en faveur d'une approche transsectorielle globale dans le cadre du train de mesures omnibus sur l'environnement**

 7275/1/26 REV 1

Informations communiquées par la Belgique, la France, l'Irlande, la Lettonie, la Slovaquie et la Tchéquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Belgique, la France, l'Irlande, la Lettonie, la Slovaquie et la Tchéquie, appuyées par le Luxembourg, ainsi que des interventions d'autres délégations et de la Commission.


f) **Adhésion à la future organisation intergouvernementale Mercator**

 7241/26

Informations communiquées par la France


Le Conseil a pris note des informations communiquées par la France.

g) **Incidences sur l'environnement et la sécurité de la centrale nucléaire biélorusse d'Ostrovets**


 7201/1/26 REV 1

Informations communiquées par la Lituanie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Lituanie, soutenue par l'Estonie, la Lettonie et la Pologne.

 Première lecture

 Sur la base d'une proposition de la Commission

 Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)